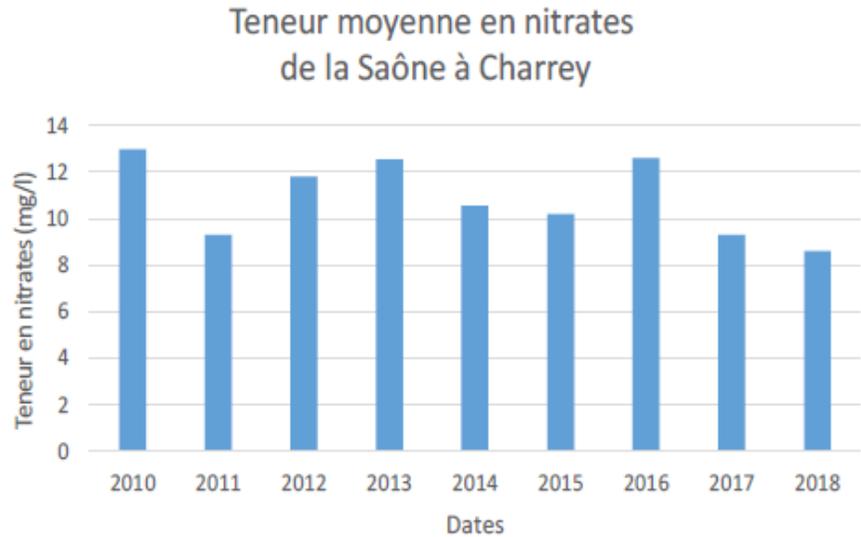


Chambre d'agriculture de Côte-d'Or – 1806c – La Saône à Charrey sur Saône
14/12/2020

Type de masse d'eau	ESU																						
Code masse d'eau	FRDR1806c																						
Nom masse d'eau	La Saône à Charrey sur Saône																						
Station de la mesure ayant conduit au projet de zonage et code de la station de mesure	06017050 P90 = 19,2 mg/l																						
Nombre de communes proposées au classement V1	Côte d'Or : 17 communes AUVILLARS-SUR SAONE, BAGNOT, BONNENCONTRE, BROIN, CHAMBLANC, CHARREY-SUR-SAONE, ESBARRES, GLANON, LABERGEMENT-LES-SEURRE, LABRUYERE, LECHATELET, MAGNY-LES-AUBIGNY, MONTMAIN, PAGNY-LA-VILLE, PAGNY-LE-CHATEAU, POUILLY-SUR-SAONE, SEURRE																						
Liste des communes proposées au classement (NB : indiquer avec « * » les communes proposées au titre d'une autre masse d'eau)																							
Type d'argumentaire (NB : cocher la ou les cases concernées : <input checked="" type="checkbox"/>)	<input type="checkbox"/> Compartimentation de la masse d'eau souterraine pour circonscrire la zone contaminée <input type="checkbox"/> Origine non agricole certaine de la pollution (pollution ponctuelle d'origine domestique, autre) – Origine : préciser l'origine ici. <input type="checkbox"/> Absence de contamination par les nitrates d'origine agricole pour les secteurs dont l'occupation des sols est majoritairement urbaine, forestière ou avec une SAU très faible <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Dépassement très limité du P90 par rapport à 18 mg/l																						
Communes dont le retrait du classement est proposé	A compléter (facultatif) – NB : certaines communes peuvent rester classées au titre d'autres masses d'eau.																						
Argumentaire pour modifier le projet de classement soumis à concertation	<p>Sur cette station de la Saône, 17 prélèvements ont été effectués. Seuls deux prélèvements dépassent la valeur de 18 mg/l. 24/01/2019 : 22,1 mg/l 22/02/2019 : 19,2 mg/l.</p> <p>Lorsque l'on regarde les valeurs de ce point sur la Saône, on remarque que les dépassements de 18 mg/l sont assez peu fréquents et toujours en période hivernale.</p> <div style="text-align: center;"> <p>Teneur en nitrates sur la Saône à Charrey sur Saône</p> <table border="1"> <caption>Approximate data points from the graph</caption> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Teneur en nitrates (mg/l)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>17/02/2010</td><td>15</td></tr> <tr><td>17/02/2011</td><td>12</td></tr> <tr><td>17/02/2012</td><td>10</td></tr> <tr><td>17/02/2013</td><td>15</td></tr> <tr><td>17/02/2014</td><td>12</td></tr> <tr><td>17/02/2015</td><td>15</td></tr> <tr><td>17/02/2016</td><td>12</td></tr> <tr><td>17/02/2017</td><td>18</td></tr> <tr><td>17/02/2018</td><td>15</td></tr> <tr><td>17/02/2019</td><td>12</td></tr> </tbody> </table> </div>	Date	Teneur en nitrates (mg/l)	17/02/2010	15	17/02/2011	12	17/02/2012	10	17/02/2013	15	17/02/2014	12	17/02/2015	15	17/02/2016	12	17/02/2017	18	17/02/2018	15	17/02/2019	12
Date	Teneur en nitrates (mg/l)																						
17/02/2010	15																						
17/02/2011	12																						
17/02/2012	10																						
17/02/2013	15																						
17/02/2014	12																						
17/02/2015	15																						
17/02/2016	12																						
17/02/2017	18																						
17/02/2018	15																						
17/02/2019	12																						

Ils le deviennent un peu plus fréquemment ces dernières années compte- tenu du contexte climatique. En effet, les pluies du mois de janvier (28,6 mm) et février 2019 (15 mm) ont été très insuffisantes. Les débits de la Saône ont donc été inférieurs à ce qu'ils sont à cette période. On note donc une concentration des nitrates dans l'eau faute de dilution par les pluies.

On remarque également que les valeurs basses de ce qualitomètre ont tendance à diminuer. L'amplitude augmente entre les points bas et les points hauts. La teneur moyenne sur cette période 2018/2019 est faible puisqu'elle est de 9,16 mg/l, donc bien en deçà de 18 mg/l. Lorsque l'on regarde l'évolution de cette teneur moyenne par an, on remarque que celle-ci diminue et est inférieure à 10 mg/l depuis 2017.



L'évolution de la qualité de l'eau de ce qualitomètre sur Charrey sur Saône est donc expliquée par l'évolution du climat de ces dernières années (pluviométrie,..).

Compte tenu du léger dépassement de la valeur de 18 mg/l sur ce qualitomètre, il est demandé de déclasser cette masse d'eau superficielle.

Synthèse retenue par la DREAL de bassin

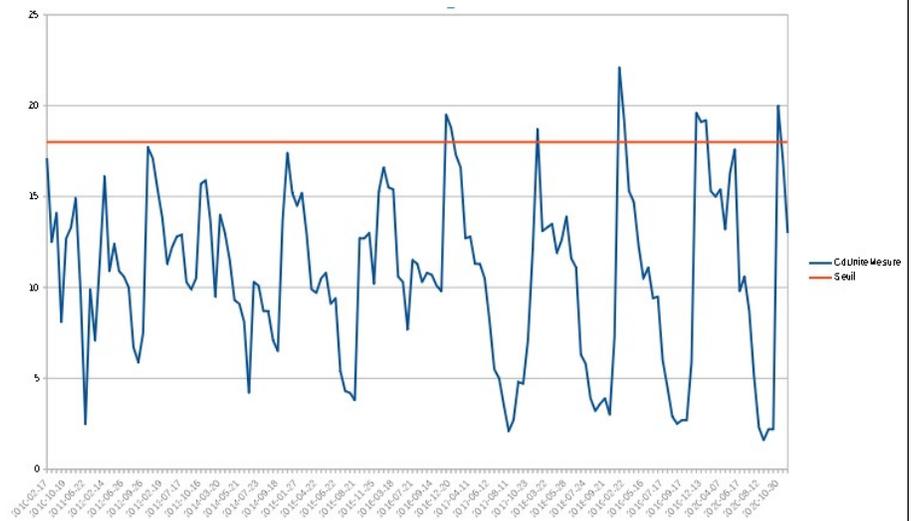
Le bassin versant de la Saône à Charrey-sur-Saône est proposé au classement au regard de la valeur du P90 (19,2 mg/l) dépassant le seuil de 18 mg/l.

Il est rappelé que le code de l'environnement (art. R211-77) prévoit le classement des masses d'eau en prenant en compte la qualité du milieu uniquement et non en fonction de l'occupation des sols.

De même, la méthode du percentile 90, qui consiste à retenir la valeur en deçà de laquelle se situent 90 % des résultats d'analyses au cours de la campagne de surveillance, est précisée par l'arrêté du 5 mars 2015. La prise en compte d'autres critères (valeurs moyennes, amplitude de l'échantillon de donnée, etc.) n'est pas prévue par la réglementation.

L'analyse des données disponibles montre des dépassements récents, à chaque fois en période hivernale. Au total 9 dépassements sur 155 analyses sont constatés depuis janvier 2010:

- 2 dépassements sur 17 analyses durant la 7ème campagne, concentrés en hivers 2019 (valeur maximale : 19,6 mg/l);
- 3 dépassements entre janvier 2010 et septembre 2018. Les dépassements interviennent presque chaque année depuis 2016 en période hivernale (valeur maximale : 19,5 mg/l) ;
- 4 dépassements postérieurs à la 7ème campagne (valeur maximale : 20 mg/l), avec une tendance à l'augmentation constatée après la 7ème campagne.



Ces éléments justifient le classement de la FRDR1806c – La Saône à Charrey-sur-Saône et de l'ensemble des communes qui intersectent son bassin versant.

La proposition de classement de cette masse d'eau est donc maintenue.